



Agir pour
la santé
des femmes

DOSSIER DE PARTENARIAT

Agissez avec nous
pour la **santé des femmes**
en situation de grande exclusion !

UN PARTENARIAT QUI A DU SENS

Devenir partenaire de l'ADSF, **c'est engager votre entreprise/fondation et vos parties prenantes dans une démarche solidaire** : soutenir nos actions auprès des femmes situation de grande exclusion et/ou précarité, telles que les femmes sans-abri, sans domicile fixe, isolées, victimes de violences ou victimes de traite.

DE MULTIPLES MANIÈRES DE VOUS ENGAGER AUPRÈS D'ELLES

Financement de projets, arrondi sur salaires, produit-partage, mécénat de compétences, collectes de produits d'hygiène etc... Il existe autant de formes de partenariats que de projets et programmes à soutenir en fonction de votre activité, de vos souhaits de contribution et des besoins de notre association.

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis 2001, l'association ADSF – Agir pour la Santé des Femmes, aconfessionnelle et apolitique, vise à améliorer la prise en charge et l'état de santé globale des **femmes en situation de grande exclusion** en organisant des actions favorisant **un accès à des soins adaptés à leur genre et à leur parcours de vie**. Nous organisons également des actions de plaidoyer permettant la prise en compte **des problématiques de santé de manière spécifique, genrée et holistique**.



Nous plaçons l'inconditionnalité de l'aide apportée et la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé au centre de nos interventions : « **La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité** ».

LES PILIERS DE L'ADSF

- **Identifier les contextes** où la santé n'est pas suffisamment prise en compte.
- **Repérer les besoins en santé** : souffrances médicales et psychologiques ainsi que la situation des femmes grâce à un accompagnement pluridisciplinaire.
- **Aller vers, accueillir et accompagner.**
- **Orienter** les femmes vers l'offre de soins existante grâce à des partenariats avec des structures publiques et privées (associations, professions libérales).
- **Accompagner** jusqu'à la prise en charge grâce au suivi d'une équipe composée de salariés, de femmes repaires et de bénévoles.
- **Contribuer à l'amélioration de la santé des femmes** en situation de grande exclusion au travers de témoignages et d'une offre de formation pour les professionnels de santé et sociaux.

L'ADSF EN CHIFFRES EN 2019

1177 femmes accompagnées

276 maraudes menées

927 nouvelles femmes rencontrées

224 groupes de paroles et ateliers

234 dépistages frottis

282 bénévoles mobilisé-e-s (65 médicaux, 46 psychologues, 171 citoyen-ne-s)

NOS AXES D'INTERVENTIONS



Des équipes mobiles : dans une démarche d'« aller vers », l'ADSF organise des **maraudes** sur leurs lieux de vie. Les équipes mobiles composées du **trio médical-psychologique-social** et d'une femme repaire vont vers ces femmes pour évaluer leurs besoins. Elles leur proposent des entretiens dans **les lieux d'Accueils Santé**, leur distribuer des **kits d'hygiène** ou des vêtements, ainsi qu'un **accès à des dépistages** des cancers féminins, des IST et/ou du COVID-19.

Des lieux d'accueils santé :

- **La Cité des Dames** : En partenariat avec la Fondation de l'Armée du Salut, la Cité des Dames est un centre d'accueil et de mise à l'abri 24/24 pour femmes seules et isolées. Chaque femme accueillie peut bénéficier de **repas**, de **produits d'hygiène**, accéder à **des sanitaires** (douches, toilettes), déposer ses affaires, trouver des vêtements, les laver, se reposer, recharger son téléphone, aller sur internet. Elle peut également bénéficier d'un **accompagnement social, médical et psychologique** et participer à des **activités** ou des **groupes de paroles**.
- **Le Repaire Santé** : Il accueille des femmes en situation de grande exclusion afin d'évaluer et de comprendre leurs besoins en santé aux travers d'entretiens médico-psychologique et sociaux, et les orienter vers les structures adaptées. C'est aussi un lieu où elles peuvent venir spontanément, seules ou avec leurs enfants, pour se reposer, prendre une douche, cuisiner ou venir chercher des vêtements ou un kit d'hygiène.

Orientation, accompagnement et suivi de femmes : Les équipes de l'ADSF orientent et accompagnent les femmes **sur la base de l'évaluation de leur état de santé générale** prenant en compte leur genre et leurs parcours de vie traumatiques. L'objectif est de **faciliter l'accès à des soins** : ouverture droits de santé, suivi social, conditions de vie (hébergement, violences, etc.)... Pour cela, les équipes effectuent des entretiens (médical, psychologique, social) et prennent les rendez-vous et **accompagnent mentalement et physiquement** les femmes dans **les structures adaptées**.

Sensibilisation et formation pour l'amélioration de la santé des femmes : Pour une considération globale et sociale des problématiques de santé des femmes, l'ADSF met en œuvre des **actions de sensibilisations diverses à destination de différents publics** : le personnel de santé, les internes, les bénévoles, les institutions ainsi que la société civile, ceci afin de participer à la prise en compte des femmes en situation de vulnérabilité et/ou précarité, de leurs besoins et plus globalement d'une santé spécifique pour toutes les femmes.

COMMENT VOUS ENGAGER ?



SOUTIEN FINANCIER

Faites un don en numéraire ponctuel, mensuel ou annuel.



OPÉRATION DE PRODUIT-PARTAGE

Partagez tout ou partie des bénéfices d'un produit ou d'un service.



L'ARRONDI

Mettez en place une opération d'arrondi sur salaire, en caisse, sur TPE...



COLLECTE DE PRODUITS D'HYGIÈNE

Réalisez une collecte de produits d'hygiène auprès de vos collaborateurs ou auprès de vos clients. Tous les produits seront distribués aux femmes que nous rencontrons dans des kits d'hygiène.



MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Proposez à vos collaborateurs de mobiliser leurs compétences pour le développement de nos activités.



PROPOSEZ VOTRE PROJET DE PARTENARIAT

De nombreuses possibilités de collaboration sont possibles pour nous aider à financer nos missions !

Toute entreprise ou fondation partenaire bénéficie d'une réduction fiscale de 60% du montant du don effectué (dans la limite 0,5% du chiffre d'affaire).

MONTANT ANNUEL DU DON	DEDUCTION FISCALE 60%	COÛT REEL
10.000 €	6.000 €	4.000 €
25.000 €	15.000 €	10.000 €
50.000 €	30.000 €	20.000 €
70.000 €	42.000 €	28.000 €

SUR QUELS PROJETS ?

Vous pouvez choisir de soutenir l'action globale de l'ADSF ou accompagner le développement d'un de nos programmes ou d'une de nos antennes.

NOS PROGRAMMES :

Médical - promotion de la santé

> Accès aux soins (SSR, Materno-infantile, Méd, vision, nutrition, etc).

> Promotion de la santé pour l'amélioration de leur hygiène et bien être, prévention, dépistage, informations /

Santé mentale

> Accès à des soins adaptés.

> Amélioration de la prise en compte et en charge des femmes sur la base d'une analyse de leur besoin (violence, parcours, trauma, etc).

> Accès à une offre de droit commun et/ou associative adaptée.

Sensibilisation

> Amélioration de la prise en compte des spécificités des femmes en situation d'exclusion.

> Amélioration de la prise en charge des femmes par les acteurs de l'aide sociale ou de santé.

Médiation en santé, femmes en repaire

> Offrir à des femmes de notre public cible un lien social, une activité en vue d'une prochaine insertion (agent de santé communautaire, médiatrice).

> Permettre à des femmes en situation d'exclusion l'accès à une activité / formation.

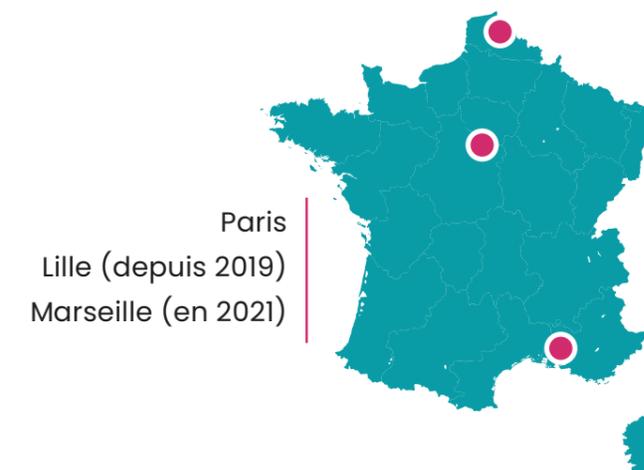
> Utiliser la pair-aidance comme facteur clé pour le déroulé de la rencontre et l'accompagnement du public cible.

EXEMPLES DE PROJETS À FINANCER :

- Equipes mobiles pour la santé des femmes ;
- Tests de dépistages ;
- Coordination de soins ;
- Cité des Dames ;
- Implantation à Marseille ;
- Offre de formation pour les professionnel.le.s de santé ;
- Consultation psycho-trauma ;
- Repaire Santé à Barbès...

co-construisons ensemble le projet de votre choix !

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN À :



QUAND COMMUNIQUER VOTRE ENGAGEMENT ?

Nous avons besoin de votre soutien toute l'année mais vous pouvez choisir de lancer une opération à l'occasion d'un événement clé en rapport avec notre mission, tels que :

- 6 février : Journée Mondiale contre les violences génitales
- 8 mars : Journée internationale des droits des femmes
- 7 avril : Journée mondiale de la santé
- 28 mai : Journée mondiale de la santé des femmes et de l'hygiène menstruelle
- Octobre : Octobre rose - lutte contre le cancer du sein
- 10 octobre : Journée mondiale de la santé mentale
- 25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
- 1er décembre : Journée mondiale de la générosité (Giving Tuesday)

PAROLES DE PARTENAIRES



Julie Montfraix
Déléguée Générale,
Fondation Nexity

« Les femmes à la rue sont peu visibles et pourtant elles doivent faire face à des difficultés supplémentaires notamment de violences sexuelles, d'accès aux soins gynécologique et aux produits d'hygiène. L'action ADSF est essentielle car au-delà de l'aide matérielle, elle permet un accompagnement social personnalisé et adapté aux femmes »



Céline Dubois,
Chargée de projet,
Fondation des Femmes

« En cette période de crise sanitaire qui touche particulièrement les femmes en situation de grande précarité, c'était une évidence pour nous de soutenir les actions essentielles de l'ADSF. Leur travail, en première ligne, a été incroyable, et nous sommes fières d'avoir pu être à leur côté. »

NOS PARTENAIRES PRIVÉS – FINANCIERS ET DONS EN NATURE



NOS PARTENAIRES FINANCIERS PUBLICS





**Agir pour
la santé
des femmes**

CONTACTEZ-NOUS !

Contactez-nous !

communication@adfasso.org

07 69 56 62 08



**Agir pour
la santé
des femmes**

18 rue Bernard Dimey - 75018 PARIS